

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date: Le 5 août 2020

Objet : Le gouvernement canadien lance la réserve d'urgence pour les services essentiels

Le programme CanadaGAP® souhaite s'assurer que les entreprises certifiées connaissent la réserve d'urgence pour les services essentiels, lancée par le gouvernement canadien fédéral le 3 août 2020 pour les exploitations œuvrant dans les entreprises de services essentiels y compris la production des aliments.

Le texte suivant provient du site Web du gouvernement du Canada :

« Les organisations et entreprises de services essentiels admissibles peuvent faire une demande auprès de la réserve d'urgence pour recevoir de l'équipement de protection individuelle (ÉPI), des masques non médicaux et des produits de désinfection qui leur permettront de répondre à des besoins à court terme pressants (45 jours) ... Les fournitures sont offertes aux organisations ou entreprises incapables d'obtenir des fournitures par d'autres moyens selon le principe du recouvrement des coûts, lorsque de graves perturbations des services essentiels sont imminentes. Les coûts liés à l'aide fournie aux gouvernements des provinces et des territoires ne seront pas recouverts.

Avant de demander l'aide de la réserve d'urgence, votre organisation ou entreprise devrait visiter le carrefour sur l'approvisionnement en ÉPI pour [se renseigner sur l'achat de cet équipement](#), et explorer toutes les autres sources de soutien, y compris le soutien déjà offert dans votre secteur et/ou par les gouvernements des provinces ou des territoires. »

La page Web de la réserve d'urgence pour les services essentiels est disponible à : <https://www.canada.ca/fr/services-publics-approvisionnement/services/ruse.html>

Un lien est également disponible sur la page Web COVID-19 de CanadaGAP à : <https://www.canadagap.ca/fr/covid-19/>. Cette page est maintenue et mise à jour régulièrement en tant qu'arrêt centralisé pour les liens et les ressources sur la COVID-19 pour les entreprises certifiées de CanadaGAP.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

CANADAGAP®

Programme CanadaGAP ■ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa (Ontario) Canada K2H 9E8
Tél. : 613-829-4711 ■ Téléc. : 613-829-9379 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca
CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus.